



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 18 décembre 2015

# Communiqué de presse

## Lancement de l'Appel à Projet 2016 du Plan Régional de l'Alimentation (PRAlim)

La Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt lance un appel à projets régional, dont l'objectif est de **soutenir des projets innovants et démultipliables, s'inscrivant dans les quatre priorités de la politique de l'alimentation inscrites dans la loi d'avenir.**

La Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 définit des priorités d'action, centrées sur un nombre limité de thématiques en cohérence avec les grandes priorités du Gouvernement : la justice sociale, l'éducation alimentaire des jeunes, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'ancrage territorial des actions.

Dans ce cadre, l'appel à projets a pour objet de valoriser et d'accompagner des initiatives régionales émergentes ou en cours de réalisation en Martinique correspondant aux priorités nationales et/ou régionales.

Les priorités régionales définies pour 2016 après consultation des acteurs régionaux concernés sont les suivantes :

- l'ancrage territorial à travers notamment l'approvisionnement de proximité de la restauration collective ;
- la justice sociale, notamment pour les populations les plus démunies et les personnes sous main de justice ;
- l'éducation à l'alimentation des jeunes ;
- la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les projets correspondant à plusieurs de ces priorités seront favorisés.

L'ensemble des informations concernant l'appel à projet, ainsi que la fiche projet sont disponibles sur le site internet de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt :

<http://daaf972.agriculture.gouv.fr/spip.php?article388>

Tout dossier de candidature doit être déposé avant le 14 février 2016 à 23h59 par courriel et par courrier en 2 exemplaires papier à la DAAF.

Correspondant DAAF: Philippe TERRIEUX : 05.96.64.85.36

### Contact presse :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 - [ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr) 1/1